

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 21/11/2011

Date de convocation : 8/11/2011

Date d'affichage : 8/11/2011

L'an deux mil onze, le vingt et un novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Edith PATY et Jeannine ALNET, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HÉBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZÉ, Georges GUENET, Yann LEBOURG, Jean JACQUES et Lionel CHAINON.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

1) Réforme de la fiscalité (TLE, taxe d'aménagement)

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants,

Le conseil municipal décide d'instituer le taux de **4%** sur l'ensemble du territoire communal.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

2) Transfert éventuel de pouvoirs de police au Président de la CDC (assainissement, déchets et gens du voyage)

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il n'a pas à délibérer sur ce point. En effet, c'est au Maire de prendre cette décision.

3) Projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire

Monsieur le Maire distribue aux membres du Conseil le dossier de présentation qu'il est allé défendre à la Préfecture et au Conseil Général avec le Président du SIVOS et les deux autres maires du SIVOS.

Après discussions, il s'avère que la vente du terrain est l'hypothèse la plus avantageuse pour la commune (si la participation de Vitot est de 40%). En définitive il est convenu de demander une estimation du prix de ce terrain au service des Domaines.

4) Révision des tarifs de location de salle, concessions cimetièrre et taxe de raccordement

Droit de raccordement au réseau collectif d'assainissement des eaux usées

Monsieur le Maire rappelle que, jusqu'à ce jour, pour tout permis de construire, un droit de fosse de 2 680 € est appelé aux nouveaux habitants(délibération du 29/11/2010).

Compte tenu de l'augmentation du coût des réseaux à installer, il est proposé d'augmenter cette taxe et de la porter à 3 000 €. Le Conseil donne son accord pour cette augmentation. Ce montant sera applicable pour tout permis déposé à partir du 1^{er} janvier 2012.

Nouveaux prix des concessions au cimetière

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide de réévaluer les prix des concessions au cimetière à partir du 1^{er} janvier 2012, en appliquant une augmentation de 2%.

Les nouveaux tarifs appliqués seront les suivants :

TRENTENAIRE	Une personne, 2 m2	54,48 €
	Deux personnes, en superposition	71,97 €
	Trois personnes, en superposition	89,26 €
	Cavotin	102,00 €
CINQUANTENAIRE	Une personne, 2 m2	143,74 €
	Deux personnes, en superposition	162,30 €
	Trois personnes, en superposition	179,67 €
	Cavotin	204,00 €

Tarifs de location de la salle polyvalente

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide, pour application au 1^{er} janvier 2012, de réévaluer de 2% les tarifs pour les habitants de Vitot ainsi que pour les personnes extérieures à la commune.

Les tarifs pour l'année 2012 seront donc les suivants :

DUREE DE LOCATION	PLEIN TARIF Hors commune	PRIX COMMUNE Habitants commune
Courte durée	126 €	95 €
Une journée en semaine	166 €	121 €
Deux jours en fin de semaine	260 €	186 €
Trois jours en fin de semaine	296 €	211 €

5) Dossiers en cours

Assainissement des eaux usées

Monsieur le Maire regrette que la réunion au Conseil Général du 9 novembre ait été infructueuse.

La situation est bloquée et il n'est pas exclu d'évoquer de nouveau la création d'un syndicat entre les Communes de Vitot et le Neubourg.

Sinistre église de Vitotel

Le 24 octobre l'ouverture des plis a été réalisée par la commission d'appels d'offres. C'est Madame Marie CARON, architecte basée à Rouen, qui a été retenue pour la mission de maîtrise d'œuvre.

6) Questions diverses

- durée de travail hebdomadaire de la secrétaire de mairie

Afin de répondre aux besoins du secrétariat de mairie, Monsieur le Maire propose d'augmenter le nombre d'heures de présence de Madame Claire CAUMONT, adjoint administratif 1^{ère} classe,

soit 24 heures par semaine au lieu des 20 heures effectuées jusqu'à présent.

Le Conseil donne son accord de principe pour application au 1^{er} janvier 2012.

- tournée de voirie

Prévue mardi 13 décembre à 15h30

- problème voirie lotissement des charmilles

Un rendez-vous doit être organisé sur place, entre les résidents, Monsieur VALLET et Monsieur JEHANNE de la Communauté de Communes du Neubourg.

- encaissement d'un chèque

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il a demandé un dégrèvement sur le montant de la taxe foncière 2011 car le logement communal, pourtant inoccupé au 01/01/2011, en faisait partie.

La Trésorerie Générale a donc émis un chèque d'excédent de versement de 515 € dont le Conseil autorise l'encaissement.

La séance est levée à 22h45.

Le prochain Conseil Municipal est prévu, en fonction de l'actualité, soit lundi 12 décembre 2011 soit lundi 23 janvier 2012 à 20h30.